

L'Autonomie, cœur d'un nouveau modèle économique et social

Respectable Loge, Clarté, Orient de Paris, Région 11

Mots-clefs : Autonomie, Responsabilité, Solidarité, Faire par soi-même, Temps libre

Une pandémie, source de nouvelles pratiques

La période de pandémie que nous traversons, sous fond de remise en cause d'un modèle de consommation écologiquement intenable, a fait naître des comportements nouveaux chez les citoyens pendant le confinement, avec le mouvement du « faire par soi-même » de la cuisine, à la couture en passant par le bricolage. Nous avons pris le temps pour faire par nous-mêmes, seuls ou en famille, ne plus attendre du marché qu'il réponde à nos besoins mais répondre à ses propres besoins.

La limitation de l'offre commerciale conjuguée à temps libre plus important pour s'occuper de soi et de ses proches nous a fait toucher du doigt un nouveau modèle économique. Cette économie a profité aux producteurs locaux qu'ils soient paysans ou confectionneurs divers et variés comme aux services à la personne. Ainsi, la raréfaction de produits manufacturés, habituellement produits hors de France, a plutôt profité à une économie locale, grâce à la capacité des citoyens à faire par eux-mêmes des produits qu'ils achetaient complètement constitués auparavant dans le commerce.

Ainsi, cette pandémie a créé les conditions d'une plus grande autonomie de l'individu en développant une meilleure capacité à faire par lui-même, aidé également par les tutorats nombreux et variés que l'on peut trouver sur le web ou les réseaux sociaux. Cette autonomie n'a donc pu se développer sans un certain partage des savoirs, sans une certaine solidarité entre les citoyens pour soutenir les plus faibles, ou pour tout simplement trouver les moyens de faire communauté pour lutter contre l'isolement.

Les faux semblants de la notion d'autonomie

Cette pandémie est peut-être le début de l'ère de l'autonomie prônée par CASTORIADIS ou ILLICH, mais le combat vers l'autonomie risque d'être encore bien long. L'autonomie a toujours été au cœur du mouvement ouvrier, comme dans celle de l'éducation populaire ou des mouvements féministes. L'autonomie visait à se libérer de l'oppression patronale, professorale et patriarcale et à avancer vers plus d'égalité. Or, on assiste aujourd'hui à un dévoiement progressif de la notion d'autonomie pour celle de protection et de responsabilité individuelle. En mai 68, l'autonomie individuelle était un idéal à conquérir contre des institutions aliénantes et des normes sociales et hiérarchiques étouffantes. Quarante ans après, ce sont les institutions qui promeuvent l'autonomie, tandis que sur le terrain, c'est un besoin de protection et de sécurité qui se fait jour.

Cette tendance est concomitante au transfert de la responsabilité de l'Etat vers les individus et le secteur privé. C'est un retrait de l'Etat qui s'observe notamment par une réduction des moyens donnés aux services publics et une volonté de demander aux individus de se responsabiliser, de s'autonomiser. Ainsi, on détache le citoyen d'une dépendance de l'Etat en rendant un certain type de comportement individuel contestable, non souhaitable. Un esprit paternaliste entoure l'action sociale. C'est le cas notamment de la confusion entretenue entre redistribution et assistance, qui amène à considérer ceux qui bénéficient des aides comme des assistés voire des parasites. Cette logique s'accompagne de la mise en avant d'un citoyen exemplaire, libéré, qui gère sa vie et ses choix de façon autonome, individuellement responsable et qui n'a pas besoin de l'aide de l'Etat.

Tout est fait pour que l'individualisation de la responsabilité fasse oublier la nécessité d'un mouvement collectif. L'explosion du marché du « développement personnel » des ouvrages aux services en témoigne. C'est le crédo du « Change-toi toi-même et tu changeras le monde », Or, un changement collectif visant plus de justice et d'égalité ne peut être atteint par la somme des changements individuels. L'histoire a montré que seul un projet collectif modifie en profondeur la société. Ainsi, changer individuellement nos choix de consommation ne suffira pas à transformer le fonctionnement des chaînes de productions actuelles. En vantant le citoyen responsable, autonome, consommant intelligemment,

on déresponsabilise un système économique et social inique et destructeur. Capitalisme néo-libéral qui s'attaque également à d'autres protections sociales comme le salariat cher à Robert CASTEL, en rendant responsable les individus de leurs propres situations, exhortant les allocataires de minimas sociaux à trouver un emploi pour s'autonomiser tout en rejetant le salariat pour l'entrepreneuriat.

Cette logique sonne comme le triomphe de la pensée libérale qui a finalement poursuivi l'œuvre chrétienne. Déjà ARISTOTE estimait que « le coupable était responsable de son ignorance » puisque celle-ci ne dépendait que de lui, allant même jusqu'à dire que si « les défauts du corps n'engageaient pas notre responsabilité chacun était responsable de ses habitudes ». Par la suite, l'avènement du christianisme a incité chaque croyant à être responsable de son salut personnel et comptable de ses péchés.

BASTIAT va lier au XIX^{ème} siècle, la responsabilité individuelle et le droit établissant le corpus des idées libérales. Pour lui, la responsabilité individuelle est celle « que Dieu a ménagé comme juste rétribution des vertus et des vices ». Ainsi, « dès que la satisfaction d'un besoin devient l'objet d'un service public, elle est soustraite en grande partie au domaine de la liberté et de la responsabilité individuelle ». Nous sommes au cœur de la rhétorique libérale où la responsabilité individuelle se veut à la fois l'outil de la liberté contre l'oppression collective et l'aboutissement de la perfection humaine, du libre-arbitre.

Le long combat vers l'autonomie réelle

Cette vision de l'autonomie fait une abstraction totale des conditions de vie, de l'héritage financier et culturel des individus, des discriminations, des handicaps, du hasard, bref de l'égalité des chances. Cette forme d'autonomie est un leurre, car elle rend encore plus dépendant les individus de ceux qui possèdent le pouvoir. Cet aspect de domination de l'autonomie libérale est par ailleurs éludé par les défenseurs de l'égalité des chances, disciples de RAWLS et DWORKIN. En effet, pour eux, la justice réside dans la neutralisation et la compensation du hasard de la vie, de l'environnement social, de l'enfance, de l'accident, du handicap... Or, le sens de l'aspiration à l'égalité ne consiste pas simplement à traiter plus également les individus par une meilleure redistribution des ressources mais il vise aussi à ne pas être dominé, à ne pas être exposé à une relation inégale de pouvoir. L'égalité n'est donc pas simplement un rééquilibrage des conditions matérielles et culturelles, c'est avant tout le rééquilibrage des relations de pouvoir entre les individus, de favoriser des relations volontaires, consenties ou contractuelles, d'offrir la liberté à l'individu de dire non.

Le droit au revenu, à un revenu de base, s'inscrit pleinement dans cette logique en créant les conditions réelles de l'égalité, en favorisant la liberté de choix, le libre arbitre de l'individu, grâce à l'inconditionnalité et l'individualité du versement d'un revenu. Ainsi, les deux fondements principaux d'un droit au revenu, que sont l'inconditionnalité et l'individualité, offrent les moyens d'une autonomie réelle. C'est de cette autonomie réelle que né le pouvoir du citoyen. Comme le soulignait Thomas PAINE : « Sans revenu pas de citoyen, il faut être économiquement libre pour exprimer sa citoyenneté ». L'autonomie réelle offerte par le droit au revenu peut donc devenir la base d'un nouveau contrat social, support des combats actuels féministes, antiracistes, anticapitalistes et écologistes.

Le goût à l'autonomie qui a germé pendant la pandémie sera-t-il dépasser les limites de la pensée individualiste libérale ? L'autonomie réelle est-elle le vecteur de la nécessaire transition écologique ? Limiter l'offre commerciale inutile et favoriser la baisse du temps de travail sont-elles les conditions d'un nouveau modèle économique, les conditions de la mise en œuvre d'un revenu de base ? Le revenu de base sera-t-il alors perçu comme l'outil d'émancipation individuelle et collective ?